

Experts-Comptables  
Commissaires aux Comptes

**Olivier MARION**  
**Laura MOYON**  
**Johann CARDES**

**FINANCIERE PELLERIN**

\*\*

Société à responsabilité limitée au capital de 27 500,00 €

\*\*

33 Rue des Thuyas  
44522 MESANGER

817 579 485 RCS NANTES

**Rapport du commissaire à la transformation sur la  
transformation de la société FINANCIERE PELLERIN, société à  
responsabilité limitée, en société par actions simplifiée**



tél. 02.51.10.09.10 fax 02.51.10.09.11 web [www.ecmarion.fr](http://www.ecmarion.fr)  
101, avenue François MITTERRAND - BP 47 - 44611 SAINT-NAZAIRE CEDEX

DS  
PJ

Paraphe  
NP

Experts-Comptables  
Commissaires aux Comptes

**Olivier MARION**  
**Laura MOYON**  
**Johann CARDES**

**FINANCIERE PELLERIN**  
*Société à responsabilité limitée*  
*au capital de 27 500,00 €*  
33, rue des Thuyas  
44522 MESANGER  
817 579 485 RCS NANTES

**Rapport du commissaire à la transformation sur la transformation de la société**  
**FINANCIERE PELLERIN, société à responsabilité limitée, en société par actions simplifiée**

Aux Associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce, par décision des associés du 03/10/2024, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- À contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- À vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.



tél. 02.51.10.09.10 fax 02.51.10.09.11 web [www.ecmarion.fr](http://www.ecmarion.fr)  
101, avenue François MITTERRAND - BP 47 - 44611 SAINT-NAZAIRE CEDEX

DS  
PJ

Paraphe  
NP



La valeur des biens composant l'actif social appelle de notre part les observations suivantes :

- Le bilan comptable arrêté au 31/12/2023 fait apparaître un niveau de capitaux propres s'élevant à 92 600 € pour un capital social de 27 500 € ;
- Ils ont été établis par la Société GESCO dans le cadre d'une mission de présentation des comptes annuels, l'attestation émise par l'Expert-comptable ne présente ni observation, ni réserve ;
- La valeur nette comptable de l'actif immobilisé s'élève à 87 999 €. Il est composé de titres de participations ;
- L'actif circulant atteint 16 549 € et est notamment composée de disponibilités à hauteur de 16 536 € ;
- Aucune distribution de dividendes n'a été effectuée depuis le 31/12/2023.

Nous avons examiné la comptabilité saisie jusqu'au 30/09/2024.

La Société détient 55 % des titres d'une SCI dénommée 2EVRE inscrite à l'actif pour 22 000 € et 55 % des titres d'une société dénommée GUERY-PELLERIN également inscrite à l'actif pour 65 998,90 € frais d'acquisition inclus.

Compte-tenu du niveau de capitaux propres des filiales et de la valeur de leurs actifs, la valeur des titres de ces dernières est au moins égale à leur valeur nette comptable inscrite à l'actif.

Par ailleurs, nous n'avons pas relevé de passifs latents ou de dépréciations des éléments d'actifs ayant pour effet de ramener le niveau des capitaux propres à un montant inférieur à 27 500,00 €, niveau actuel du capital social.

Nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

*Saint Nazaire, le 3 décembre 2024.*

Pour la Société de commissariat  
aux comptes MARION,  
Commissaire à la transformation

Olivier MARION



DS  
PJ

Paraphe  
NP